

6.1. COMPTE RENDU FINANCIER DE L'ACTION : BILAN QUALITATIF DE L'ACTION REALISEE

Ces 3 fiches sont à retourner dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice au cours duquel la subvention a été accordée¹⁴. Le compte-rendu doit obligatoirement être établi, avant toute nouvelle demande de subvention. Vous pouvez ne renseigner que les cases grisées du tableau si le budget prévisionnel de l'action projetée a été présenté sous cette forme.

Ces fiches peuvent être adaptées par les autorités publiques en fonction de leurs priorités d'intervention.

Identification :

Nom :

Numéro SIRET :

Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture :

Décrire précisément la mise en œuvre de l'action :

Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics) ?

Quels ont été les date(s) et lieu(x) de réalisation de votre action ?

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

14 Cf. Arrêté du Premier ministre du 11 octobre 2006 portant fixation des modalités de présentation du compte rendu financier prévu par le quatrième alinéa de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

6.2. COMPTE RENDU FINANCIER DE L'ACTION : TABLEAU DE SYNTHÈSE⁽¹⁵⁾

Exercice 20..

CHARGES	Prévision	Réalisation	%	PRODUITS	Prévision	Réalisation	%
Charges directes affectées à l'action				Ressources directes affectées à l'action			
60 - Achat	0,00 €	0,00 €	#DIV/0 !	70 - Vente de marchandises, produits finis, prestations de services			#DIV/0 !
Prestations de services			#DIV/0 !	74- Subventions d'exploitation (16)	0,00 €	0,00 €	#DIV/0 !
Achats matières et fournitures			#DIV/0 !	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)			#DIV/0 !
Autres fournitures			#DIV/0 !	-			#DIV/0 !
61 - Services extérieurs	0,00 €	0,00 €	#DIV/0 !	-			#DIV/0 !
Locations immobilières et immobilières			#DIV/0 !	Région(s) :			#DIV/0 !
Entretien et réparation			#DIV/0 !	-			#DIV/0 !
Assurance			#DIV/0 !	Département(s) :			#DIV/0 !
Documentation			#DIV/0 !	-			#DIV/0 !
Divers			#DIV/0 !	Intercommunalité(s) : EPCI (17)			#DIV/0 !
62 - Autres services extérieurs	0,00 €	0,00 €	#DIV/0 !	-			#DIV/0 !
Rémunérations intermédiaires et honoraires			#DIV/0 !	Commune(s) :			#DIV/0 !
Publicité, publication			#DIV/0 !	-			#DIV/0 !
Déplacements, missions			#DIV/0 !	Organismes sociaux (détailler) :			#DIV/0 !
Services bancaires, autres			#DIV/0 !	-			#DIV/0 !
63 - Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	#DIV/0 !	Fonds européens			#DIV/0 !
Impôts et taxes sur rémunération			#DIV/0 !	-			#DIV/0 !
Autres impôts et taxes			#DIV/0 !	L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)			#DIV/0 !
64- Charges de personnel	0,00 €	0,00 €	#DIV/0 !	Autres établissements publics			#DIV/0 !
Rémunération des personnels			#DIV/0 !	Aides privées			#DIV/0 !
Charges sociales			#DIV/0 !	75 - Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	#DIV/0 !
Autres charges de personnel			#DIV/0 !	Dont cotisations, dons manuels ou legs			#DIV/0 !
65- Autres charges de gestion courante			#DIV/0 !				#DIV/0 !
66- Charges financières			#DIV/0 !	76 - Produits financiers			#DIV/0 !
67- Charges exceptionnelles			#DIV/0 !	78 - Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures			#DIV/0 !
68- Dotation aux amortissements			#DIV/0 !				#DIV/0 !
Charges indirectes affectées à l'action							
Charges fixes de fonctionnement			#DIV/0 !				#DIV/0 !
Frais financiers			#DIV/0 !				#DIV/0 !
Autres			#DIV/0 !				#DIV/0 !
Total des charges	0,00 €	0,00 €	#DIV/0 !	Total des produits	0,00 €	0,00 €	#DIV/0 !
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES							
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0,00 €	0,00 €	#DIV/0 !	87 - Contributions volontaires en nature	0,00 €	0,00 €	#DIV/0 !
Secours en nature			#DIV/0 !	Bénévolat			#DIV/0 !
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			#DIV/0 !	Prestations en nature			#DIV/0 !
Personnel bénévole			#DIV/0 !	Dons en nature			#DIV/0 !
TOTAL	0,00 €	0,00 €	#DIV/0 !	TOTAL	0,00 €	0,00 €	#DIV/0 !
La subvention de.....€ représente% du total des produits : (montant attribué/total des produits) x 100.							

15 Ne pas indiquer les centimes d'euros

16 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

17 Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

6.3. COMPTE RENDU FINANCIER DE L'ACTION : DONNEES CHIFFREES

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :

Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée¹⁸ :

Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :

Je soussigné(e), (nom et prénom)
représentant(e) légal(e) de l'association

certifie exactes les informations du présent compte rendu.

Fait, le _____ à _____

Signature

¹⁸ Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.